

si impatient de les revoir, après une si longue et si regrettable privation.

« Si vous adoptiez ce projet de la Commission, ces richesses historiques pourraient être réparties dans le monastère de la manière suivante :

« Dans la grande galerie du 1<sup>er</sup> étage, de 45 mètres de long et formant une superficie de 270 mètres et mise en communication avec le rez-de-chaussée à l'aide d'un escalier, on exposerait :

« 1<sup>o</sup> Une collection de portraits, manuscrits, peints ou gravés de personnages appartenant à l'histoire de la ville ou y étant nés, éparse aujourd'hui dans nos diverses bibliothèques.

« 2<sup>o</sup> Une série de plans ou cartes gravés ou manuscrits de la ville de Lyon ou des environs, à toutes les époques. Ces plans sont dispersés, en ce moment, aux archives de la ville, à celles du département (faute de place dans les premières) à la bibliothèque de la ville, au service municipal.

« 3<sup>o</sup> Les plans, élévations et coupes, manuscrits ou gravés, des édifices projetés ou exécutés, tant civils que religieux, répartis actuellement entre les archives de la ville, le service d'architecture, la bibliothèque de la ville, etc., etc.

« 4<sup>o</sup> Les vues diverses de la ville, manuscrites ou gravées. Il en existe une série très-considérable aux archives de la ville, à la bibliothèque du Lycée, au musée archéologique.

« 5<sup>o</sup> Les matrices, médailles, sceaux historiques, relatifs aux personnages, aux faits historiques, aux monuments, poses de première pierre, etc., etc., actuellement au musée archéologique où ils se trouvent en double, en triple et mélangés souvent avec d'autres collections.